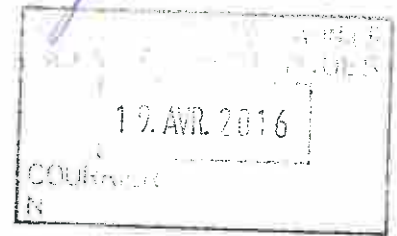




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

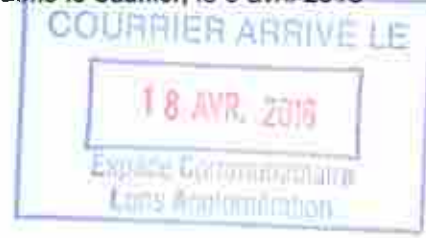
PREFET DU JURA



direction
départementale
des territoires
Jura



Lons-le-Saunier, le 6 avril 2016



service
de l'eau, des risques
de l'environnement
et de la forêt

Monsieur le Président,

Mes services ont réalisé une visite de la station d'épuration de la commune de l'Etoile qui relève de votre compétence le 9 mars 2016. Au cours de cette visite mes services ont relevé un entretien satisfaisant du système d'assainissement.

A cette occasion, des prélèvements instantanés ont été réalisés en entrée et en sortie de la station d'épuration afin de contrôler les niveaux de rejets. Vous trouverez ci-joint les résultats d'analyses de ces échantillons. Ces résultats sont conformes aux niveaux de rejets demandés dans l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5. On note également un abattement conséquent pour le phosphore, de l'ordre de 78 %.

Mes services ont par ailleurs remarqué :

- que le déversoir d'orage situé à côté du stade by-passait directement au cours d'eau « ruisseau des Mouraches » les deux tiers des effluents (alors qu'il n'y avait pas de précipitation le jour de la visite) ;
- la présence abondante de sable dans le dessableur en entrée de station ;
- un débit de 90 m³/h en entrée de station alors que la station ne peut a priori recevoir que 50 m³/h ;
- que les berges des bassins sont érodées à certains endroits.

Il apparaît indispensable de mettre en œuvre un programme de travaux pour réduire les eaux claires parasites et l'arrivée d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement.

Je vous saurai gré de bien vouloir sous un délai de trois mois :

- me faire parvenir l'étude réalisée en 2005 et les propositions de travaux en résultant ; vous indiquerez si un programme de travaux sera prochainement engagé et si vous envisagez de réaliser une nouvelle étude diagnostique ; ce programme de travaux devra permettre de réduire les arrivées d'eaux pluviales et les eaux claires parasites à la station d'épuration, ainsi que le by-pass d'effluents non traités par les déversoirs d'orage (pas plus de 5 % de déversement par an et pas de rejet par temps sec) ;
- indiquer le débit de référence de la station ;
- transmettre le programme de travaux relatif à la remise en état des berges.

Si vous avez des difficultés techniques pour ces mises en place, il convient aussi de m'en informer sous un mois et de me préciser le planning prévisionnel.

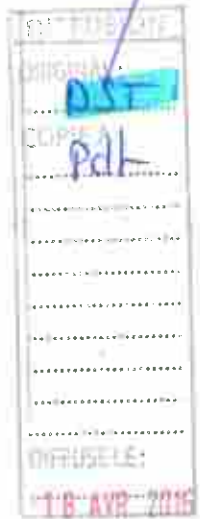
Je vous remercie également pour le plan des réseaux de commune de l'Etoile transmis récemment par courriel. Ce plan n'indique cependant pas la localisation des déversoirs d'orage. Vous voudrez bien me transmettre dès que possible un plan avec la localisation de ces déversoirs.

Monsieur Jacques PELISSARD
Député-Maire
Président de l'Espace communautaire Lons Agglomération
4 rue du 44ième RI
39 000 LONS-LE-SAUNIER

horaires d'ouverture :
9h00 – 11h45
13h45 – 16h30

4, rue du Curé Marion
BP 50356
39015 Lons-le-Saunier
Cedex
téléphone :
03 84 86 80 00
télécopie :
03 84 86 80 10
courriel :
ddt@jura.gouv.fr

simmi





DOSSIER : 160310 006622 01

Bordereau : 1

N° travail : 040498

Date d'édition : 18/03/2016

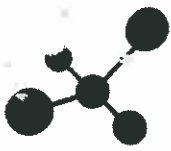
Arrivé le
21 MARS 2016
DDT 39 - SEREF

Direction Départementale des TERRITOIRES
Service Départemental Police de l'eau
4 rue du Curé Marion
BP 50356
39000 LONS LE SAUNIER

Client	
Nom	: Direction Départementale des TERRITOIRES
Commune	: LONS LE SAUNIER
Pt de prélèv.:	L'Etoile

Date de prélèv. :	09/03/2016 à 09:30	Date de réception :	10/03/2016	Date de début d'analyse :	10/03/16
Préleveur :	CLIENT	Acheminé par : COLLECTEUR LDA39			
Remarques :	Préleveur : David Cellier				

Paramètres	Résultats		Unité
	Entrée 040498 Eau résiduaire	Sortie 040499 Eau résiduaire	
DBOn (n=5 ou 2+5) NF EN 1899-1	20	<3	mg O2/L
MES totales NF EN 872	47	7.8	mg/L
pH NF EN ISO 10523	8.0	7.9	pH
Température de mesure Electrométrie	20.0	20.1	°C
Azote Kjeldahl NF EN 25663	6.4	1.9	mg N/L
Nitrates (NO3) NF EN ISO 10304-1	5.7	3.3	mg NO3/L
Nitrates (N- NO3) NF EN ISO 10304-1	1.29	0.75	mg N/L
Nitrites (NO2) NF EN 26777	0.19	0.12	mg NO2/L
Nitrites (N-NO2) NF EN 26777	0,06	0,04	mg N/L
Azote global (NTK+NO2+NO3) Calcul	7.75	2.69	mg N/L
Azote ammoniacal (NH4) NF T 90-015-1	<4		mg NH4/L
Azote ammoniacal (N-NH4) NF T 90-015-1	<3.1		mg N/L
Phosphore total NF EN ISO 6878	1.40	0.30	mg P/L
ST-DCO ISO 15705	44	8	mg O2/L



Lda39

Laboratoire départemental
d'analyses du Jura

RAPPORT D'ANALYSE

DOSSIER : 160310 006622 01
Bordereau : 1
N° travail : 040498
Date d'édition : 18/03/2016



Accréditation
N° 1-0656
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Client	
Nom	: Direction Départementale des TERRITOIRES
Commune	: LONS LE SAUNIER
Pt de prélèv.	: L'Etoile

Direction Départementale des TERRITOIRES
Service Départemental Police de l'eau
4 rue du Curé Marion
BP 50356
39000 LONS LE SAUNIER

Date de prélèv. : 09/03/2016 à 09:30	Date de réception : 10/03/2016	Date de début d'analyse : 10/03/16
Préleveur : CLIENT	Acheminé par : COLLECTEUR LDA39	
Remarques : Préleveur : David Cellier		

Paramètres	Résultats		Unité
	Entrée 040498 Eau résiduaire	Sortie 040499 Eau résiduaire	
<input checked="" type="checkbox"/> Azote ammoniacal (NH4) NF T 90-015-2		1.30	mg NH4/L
<input checked="" type="checkbox"/> Azote ammoniacal (N-NH4) NF T 90-015-2		1.01	mg N/L

= paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

= analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

Commentaires :

- Les MES sont analysées avec des filtres Millipore AP40
- L'analyse des NH4 par distillation a été mise en oeuvre sur l'échantillon congelé à réception au laboratoire (NF EN ISO 5667-3).
- Analyse des nitrites réalisée sur l'échantillon filtré (0.45 µm) à réception au laboratoire
- La DBO est réalisée avec suppression de la nitrification. - DBO_n=DBO₅

Copie à :

Validé le 17/03/2016

Deborah GEISKOPP

Ingénieur chimie des eaux

Le présent rapport ne peut être reproduit que sur autorisation écrite du laboratoire et sous la forme intégrale, signature comprise. Il ne concerne que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessus. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation et signalées ci-dessus par le symbole . Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Corporation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant en vous adressant au LDA39.